

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

UN PASTEUR ET SON APÔTRE PRIS EN FLAGRANT DÉLIT D'ACTES HOMOSEXUELS P.4

Rentrée scolaire 2017-2018 :

Une reprise effective malgré l'appel à la grève de la CSET P.5



Alsu Atcha, coordinateur CSET

L'opposition togolaise au pied du mur :

P3

L'ONU, l'Union Africaine et la CEDEAO approuvent le référendum et demandent au gouvernement d'en fixer la date



Marcel de Souza (Pdt commission CEDEAO)



Moussa Fa-Kim (Pdt commission UA)



Mohamed Ibn Chambas (ONU)

Crise Politique et Réseaux sociaux:



La Diaspora togolaise dans le mauvais rôle P.4

Reformes constitutionnelles/ Les jeunes et les femmes d'unir disent oui au référendum :

" En démocratie le pouvoir s'obtient dans les urnes et pas autrement " P.3



Isabelle Améganvi, pdte Gpe ANC

Les députés de l'ANC trouvent suspect le virement de 410.000F sur leur compte alors qu'ils ont empoché en catimini 240 millions en 2014 : P.3

Qui trompe qui ?

Le mépris de Tikpi à l'endroit de Fabre et les autres leaders de l'opposition encore réaffirmé P.7



42 nouveaux agents de la CNSS ont prêté serment

Pour remplir leur fonction dans la fidélité, la loyauté, la rigueur et le respect strict des règles professionnelles, quarante-deux (42) agents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ont prêté serment au tribunal de Première instance de Lomé le 29 septembre dernier. L'audience a été présidée par M. Mataké Kelouwani, juge au tribunal de Lomé, accompagné par le procureur, Mme Kégbéro-Klutsè Roukya.

Jurant devant le peuple togolais, les impétrants ont pris cet engagement conformément à l'article 92 de la loi n° 2011-006 du 21 février 2011, portant Code de Sécurité Sociale, faisant obligation aux agents de la Caisse Nationale de



Photo de famille des autorités et des agents



Une impétrante prètant serment

Sécurité Sociale (CNSS) de prêter serment avant leur entrée en fonction.

Cet engagement solennel, selon l'institution, rassure les partenaires, employeurs et travailleurs de la gestion judicieuse des informations recueillies et permet aux impétrants de mesurer les responsabilités de leur métier.

Les 42 agents sont répartis comme suit : vingt-un (21) contrôleurs dont la principale mission est de constituer des cotisations sociales prélevées sur les revenus d'activités à la charge du travailleur et de l'employeur, dans " le contrôle strict de la régularité des déclarations des employeurs " ; douze (12) agents de recouvrement

qui ont pour mission première de préparer les mises en demeure des employeurs, d'élaborer les contraintes et d'assurer le recouvrement contentieux ; et neuf (09) agents de préventions des risques qui ont pour rôle de diligenter les enquêtes administratives et de s'assurer du caractère administratif d'un accident de travail,

mais également, d'apporter des informations nécessaires sur les comités de santé et sécurité.

Ils ont juré devant le peuple togolais " de bien et fidèlement remplir leurs fonctions et de ne révéler, même après avoir quitté leur service, les secrets de fabrication et en général, les procédés d'exploitation dont ils pourraient avoir connaissance dans l'exercice de leur fonction ".

Les 42 agents sont appelés désormais à l'exactitude des déclarations, à la législation de la sécurité sociale, au respect des droits des assurés, au jeu loyal de la concurrence entre les employeurs, etc.

" Cet acte que vous venez de poser doit être gravé dans vos pensées, afin de servir l'Etat togolais avec abnégation et sacerdoce. Soyez des agents accomplis indifférents et appliqués qui maîtrisent la base des négociations sociales ", a martelé le juge Mataka Kelouwani avant de rappeler aux impétrants les charges pénales en cas d'infraction, de corruption, de trahison dans l'exercice de leur métier.

L'agent Lassamalaba Gnitou a promis de travailler convenablement selon la loi et conformément au code de Sécurité Sociale. " Nous sommes comblés et prêts à assurer notre mission de recouvrement social, afin de donner des moyens à la CNSS d'accomplir sa mission et de payer les prestations sociales aux employés ", a-t-il dit.

Pour le directeur du recouvrement et de l'immatriculation à la CNSS, M. Séwonou Yawotsè Kpegba, cette prestation de serment revêt une importance capitale pour son institution. " Elle demeure un acte qui donne, non seulement, une valeur intrinsèque à la prise de fonction juridique, mais aussi, appelle l'agent à une responsabilité engagée vis-à-vis de la société. ", a-t-il souligné.

Carole AGHEY

Crise politique togolaise :

Le CNJ et le CJD convient les leaders politiques à un dialogue " sincère "

La jeunesse togolaise ne veut plus être en marge des débats sur l'actualité politique nationale. Hier mercredi, le Collectif des Jeunes pour le développement (CJD) et le Collectif national de la jeunesse (CNJ) ont animé conjointement une rencontre d'échanges et de partage à Baguida, banlieue-est de Lomé, sur l'actualité politique nationale. C'était à l'intention des jeunes venus de plusieurs localités du pays.

Organisée autour du thème " Regard sur l'actualité sociopolitique récente du Togo : bilan des activités du CJD et du CNJ-Avis et propositions ", cette rencontre a



La table d'honneur

permis au deux collectifs de jeunes d'appeler les acteurs politiques, la société civile et la diaspora à privilégier la voie d'un dialogue " sincère " pour une sortie rapide de crise et parachever ainsi le chantier des réformes entreprises depuis plusieurs mois.

Dans une déclaration commune, les deux collectifs de jeunes demandent à la jeu-

nesse de prendre la situation en main et participer au développement intégral et à une démocratie effective, et à " protéger l'essentiel ". " Dans la paix et dans un esprit de dialogue permanent, les acteurs politiques ont le devoir et la responsabilité de privilégier l'intérêt supérieur de notre nation et toute chose et en tout temps. Certes, le

peuple est souverain mais il revient aux acteurs politiques de s'entendre pour satisfaire dans un contrat social, les aspirations légitimes du peuple en général et de la jeunesse en particulier ", indiquent-ils.

Tout en exhortant la jeunesse togolaise à faire " des réseaux sociaux, un canal d'expression libre et responsable et non une source d'intoxication et de perversion ", les deux collectifs exhortent la jeunesse togolaise à redoubler de vigilance vis-à-vis des messages " incendiaires " appelant à la violence, au vandalisme, etc. actes qui " mettraient en danger le climat de paix, ce bien inestimable ".

JPB

TOGO : Les professionnels de médias outillés sur l'ODD N° 13 en lien avec l'Accord de Paris

Une rencontre a regroupé une quarantaine de professionnels de médias le 28 septembre dernier à Lomé pour étudier les contours et implications de l'atteinte du numéro 13 des Objectifs de Développement Durable (ODD) en lien avec l'accord de Paris. C'est une initiative de l'Alliance des Médias pour l'Eau et l'Assainissement (AMEA).

Au cours de cette rencontre, plusieurs thématiques ont été abordées. Le coordonna-

teur national du projet Premier rapport biennal du Togo sur les changements climatiques, M. Komlan Edou, a précisé que " Les résolutions de l'ODD 13 visent à lutter contre le changement climatique. Et, il s'est agi de montrer aux journalistes l'importance de la mise en œuvre de l'ODD 13 (qui traite des questions de lutte contre le réchauffement climatique), de l'accord de Paris sur le climat et des contributions déterminées au niveau du Togo en matière de réchauffement climatique ".

Plusieurs Etats du monde entier ont élaboré et adopté depuis 2015 les grandes lignes d'action à mener en vue d'éradiquer la faim, la pauvreté et la misère et améliorer les conditions de vie des populations.

Conformément à ces grandes lignes dénommées " Objectifs de développement durable (ODD) ", le point 13 énonce : " Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ".

L'Accord de Paris sur le climat s'inscrit dans le même cadre. Il vise à limiter le réchauffement climatique et contribuer à la limitation du réchauffement global.

Par conséquent, l'AMEA s'est engagée, avec l'appui du ministère de l'Environnement et de l'Union Européenne, à faire comprendre aux professionnels des médias que l'ODD 13 et l'Accord de Paris doivent être toujours mis ensemble pour obtenir de meilleurs résultats.

Carole AGHEY

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la
Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.
Pierre AGBANDA

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

L'opposition togolaise au pied du mur :

L'ONU, l'Union Africaine et la CEDEAO approuvent le référendum et demandent au gouvernement d'en fixer la date

Les agitations de l'opposition dans la rue ne semblent pas émouvoir la communauté internationale qui de jour en jour s'écarte de sa stratégie basée sur la rue et la violence. Après l'appel des pays occidentaux au respect de l'APG, la CEDEAO, l'Union Africaine et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel recommandent au gouvernement la fixation de la date du référendum.

En effet, dans un communiqué rendu public hier mercredi, l'Union Africaine, la CEDEAO et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest estiment que le projet de réforme constitutionnelle était une étape importante pour mettre le Togo en conformité avec les normes démocratiques. "Elles appellent le gouvernement à fixer une date pour l'organisation du référendum sur le projet de loi constitutionnelle". Les trois organisations appellent l'opposition à quitter la rue pour saisir l'opportunité qui s'offre à elle afin d'aboutir aux réformes qu'elle souhaitait.

Il va sans dire que la communauté internationale est sur la voie que le gouvernement a entamée notamment le texte adopté par les députés du parti UNIR qui, à défaut de la majorité des 4/5, renvoie au référendum. Ce référendum permettra au vrai peuple de se prononcer dans les urnes. Mais malheureusement l'opposition ne veut pas l'entendre de cette oreille. Les leaders de cette opposition ont encore martelé lors de la marche d'hier, qu'ils ne veulent pas de ce référendum.

L'opposition réclame le retour à la constitution de 1992, or la communauté internationale qui a aidé le Togo à surmonter la crise de 2005 et qui a cautionné l'Accord Politique Global est en accord avec le gouvernement pour procéder aux réformes prescrites par cet Accord. Si ces différentes organisations demandent au gouvernement l'organisation du référendum, l'opposition risque de se retrouver dos au mur si elle ne se décidait

pas à quitter la rue et prendre le train en marche.

L'on se demande si cette opposition appellera ces militants à voter contre la limitation du mandat présidentiel et le mode de scrutin à deux tours. Et pourtant peu avant le 19 août 2017, c'est justement ce qu'elle réclamait. Le CAP2015 avait même organisé une marche le 03 août dernier pour réclamer les réformes sur la limitation du mandat présidentiel et le mode de scrutin à deux tours. Et le gouvernement ayant entendu cette réclamation, a envoyé d'urgence un projet de loi qui répondait à cette demande. Brusquement, un certain Atchadam fait son apparition avec son PNP qui organise une marche violente, soldée par la mort de deux Togolais. Et depuis, le chef de file de l'opposition abandonne sa revendication pour suivre comme un mouton, le chef des dji-



Mohamed Ibn Chambas (ONU)



Moussa Fa-Kim (Pdt commission UA)



Marcel de Souza (Pdt commission CEDEAO)

hadistes Tikpi Atchadam qui a sous ses bras deux morts.

Ce qui est évident c'est que la communauté internationale rejette la revendication de l'opposition du retour à la constitution de 92 et encourage le gouvernement à poursuivre sa démarche notamment le référendum. En tout cas la communauté internationale somme l'opposition de quitter la rue pour aller au référendum qui permettra au vrai peuple de se prononcer. L'opposition est libre d'ap-

pelez ses partisans à voter contre la limitation de mandat et le mode de scrutin à deux tours et espérer le retour à la constitution de 92 de Tikpi Atchadam dans la rue.

Tout porte à croire que c'est un véritable camouflet pour l'opposition qui est abandonnée dans sa logique par la communauté internationale. Elle fera œuvre utile en écoutant cette communauté internationale qui recommande le référendum. Après cinq ans de marches infructueuses de l'ANC, elle

à l'expérience et sait que rien ne se gagne dans la rue. L'alternative qui reste à cette famille politique n'est autre que de s'organiser en vue d'appeler les Togolais à voter massivement contre le projet de loi, au référendum si tel est son désir d'exiger le retour à la Constitution de 92. Aura-t-elle le courage de le faire ? Elle qui donne l'impression d'avoir peur d'affronter ses adversaires dans l'urne ?

Aliziu Dominique

Les députés de l'ANC trouvent suspect le virement de 410.000F sur leur compte alors qu'ils ont empoché en catimini 240 millions en 2014 :

Qui trompe qui ?

L'opposition togolaise a ceci de particulier de s'embarrasser allègrement de turpitudes pour finalement se vautrer dans une posture de victime expiatoire juste pour divertir l'opinion de l'essentiel. Au fil du processus, cette opposition s'est imposée comme une curiosité sous régionale qui n'a de cesse de s'empêtrer dans des conflits de leadership et autres contradictions qui tranchent avec leur volonté maintes fois proclamer de lutter pour le bien des Togolais.

Il n'y a pas longtemps, lorsque le gouvernement, conformément à la décision de la cour internationale de justice de la cedeao, a versé sur le compte de ses représentants à l'Assemblée, en l'occurrence les députés UFC " transfugés " ANC, 240 millions de nos francs, ces derniers, sans crier gare, avaient couru nuitamment pour empocher les sous pour se la couler douce à

l'insu des milliers de leurs sympathisants qui, à longueur de manifestations, s'arrachaient les cheveux en réclamant avec force énergie leur dédommagement.

Il a fallu des révélations de votre journal pour que le "pot aux roses" soit découvert. A l'époque, chaque Togolais a pu mesurer l'embarras dans laquelle les révélations du journal La Chronique de la Semaine les avaient plongés. Honteusement ils avaient brandi des arguments ridicules, pas du tout convaincants pour justifier l'injustifiable. Après ils avaient disposé de la manne à leur guise. Tout naturellement d'ailleurs. A ce jour, personne ne sait si les avocats qui s'étaient agités autour du dossier ont pu toucher sans heurt, leur commission.

Il y a quelques jours, pour avoir découvert une somme de 410 mille frs de CFA sur leur compte, ces députés de l'opposition montent au créneau pour amener l'opinion

comme si c'était l'apocalypse qui s'abattait sur eux. Dans une déclaration rendue publique sous la signature de la présidente du Groupe parlementaire ANC, Isabelle Améganvi, les députés de l'opposition relèvent : "Les députés à l'Assemblée nationale, tous membres de l'opposition parlementaire, constatent avec surprise, à la fin du mois de septembre 2017 que les indemnités parlementaires que le Trésor public vient de virer directement sur leurs comptes bancaires respectifs, ont augmenté d'une somme de QUATRE CENT DIX MILLE (410.000) F CFA, sans qu'aucune explication ne soit donnée pour justifier un tel changement qui, au demeurant, n'a fait l'objet au préalable ni d'aucune information, ni d'aucune décision, ni d'aucun débat.

Dans l'ignorance totale des intentions réelles liées à cette augmentation et en attendant d'en savoir plus, les députés de l'oppo-

sition parlementaire décident de mettre en commun le produit total de cette augmentation pour constituer un fonds spécial de circonstance qui permettra : d'aider à soigner les blessés, de soulager les réfugiés politiques et les personnes contraintes à la clandestinité et d'assister les détenus politiques".

Cette façon de procéder, a amené de nombreux compatriotes à s'interroger sérieusement sur les intentions réelles de ces députés. Pourquoi lorsqu'ils avaient touché 240 millions suite à la décision de la Cour de justice de la cedeao, n'avaient-ils pas pensé aux malades, aux réfugiés et aux exilés. Ou bien, ce sont ces derniers qui méritent des miettes ? Comment ces députés qui se réclament tout le temps du peuple et proche du peuple, peuvent-ils ignorer que l'assistance aux démunis, est un acte qu'on pose aussi bien dans l'abondance que dans le dénuement ?

Or d'après les Questeurs, la provenance de ses fonds n'a rien de douteux. A en croire la déclaration rendue publique à cet effet, " Une ligne budgétaire de 113.400.000 a toujours figuré dans le budget de l'institution sur le titre 2 dépenses de personnel sous le libellé " indemnités de déplacement. " L'analyse du budget en commission des finances a révélé que ce crédit n'avait jamais été exécuté par le ministre chargé des finances au profit de l'assemblée. La commission des finances a donc recommandé aux questeurs de prendre les mesures nécessaires pour rendre effectif l'exécution de cette ligne au profit de l'assemblée nationale à compter de l'exercice 2017 et la plénière a approuvé la recommandation. C'est en application de cette recommandation que les Questeurs ont préparé un arrêté de répartition de ce crédit conformément à l'esprit de notre loi organique 96 à la signature du président de l'Assemblée nationale. La transmission de cet

Reformes constitutionnelles/ Les jeunes et les femmes d'unir disent oui au référendum :

" En démocratie le pouvoir s'obtient dans les urnes et pas autrement "

Je marche pour la non violence, contre l'intolérance, l'intégrisme religieux, tels étaient entre autres les messages que véhiculaient les jeunes et femmes militants et sympathisants des associations de la majorité présidentielle en meeting hier mercredi à Lomé sur le terrain de Tokoin de Forever pour témoigner leur attachement à la politique de paix prônée par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et se prononcer sur le référendum.



Une vue de l'assistance lors de la rencontre

Des artistes présents lors de la rencontre

Ces jeunes et femmes militants issus des différentes associations de la majorité présidentielle se sont réjouis du choix à l'Assemblée nationale des députés majoritaires d'aller de l'avant dans la modernisation du dispositif institutionnel et constitutionnel de notre pays

Selon M. Noel De Poukn porte-parole des jeunes militants, c'est par referendum que l'ensemble de la communauté internationale sera témoin de ce que veut la majorité des Togolais.

" Nous appelons un referendum de tous nos vœux, afin que soient soumises l'ensemble des sensibilités et des tendances politiques à la plus véridique des expressions démocratiques et populaires ", a-t-il lancé dans son intervention.

Pour finir M. Noel De Pouk'n a

invité l'opposition à se préparer pour le referendum et à éviter de déployer une " débauche d'énergie dans la rue ", à travers des stratégies futiles.

Les femmes, quant à elle, ont exprimé leur gratitude au chef de l'Etat, artisan de la paix sociale retrouvée dans notre pays. Pour elles, quelles que soient la justesse et la pertinence des revendications d'une quelconque sensibilité politique, elles ne peuvent et ne doivent s'exercer dans des conditions qui occasionnent la violence

et surtout les pertes en vies humaines. Aussi, refusent-elles que face à la persistance des manifestations de rues non nécessaires pour l'obtention des réformes dont le cadre de discussion et d'amendement est expressément prévu par la constitution les " enfants qui n'étaient pas nés en 1992 soient les victimes expiatoires, sacrifiées sur l'autel des velléités insurrectionnelles d'hommes politiques, qui mettent leurs familles à l'abri des violences et qui ne font aucun sacrifice personnel pour satisfaire des ambitions d'abord personnelles et égoïstes".

Pour finir, elles ont réitéré leur soutien au chef de l'Etat et l'exhortent à continuer à préserver l'essentiel, tout en poursuivant ses efforts pour la démocratisation de notre pays, dans un esprit de dialogue et de concertation.

G.R

Suite à la page 4

Crise Politique et Réseaux sociaux:

La Diaspora togolaise dans le mauvais rôle

Les revendications politiques drainent un lot de situations préoccupantes pour les Togolais vivant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Chacun y va des humeurs qui se déversent malheureusement aujourd'hui sur les réseaux sociaux. Encore une fois, pour des motifs divers, nos compatriotes loin du sol togolais, voulant jouer un important rôle dans le processus de démocratisation du pays, se prennent mal en prenant en otage les réseaux sociaux avec des informations erronées qui sortent carrément du contexte togolais.

Les réseaux sociaux constituent les seuls instruments pour la diaspora togolaise dans le débat national. Certains de nos compatriotes de la diaspora les utilisent comme ils peuvent sans respect de l'autre.

Ainsi, pour des considérations cachées ou malsaines, ils s'investissent à polluer le climat sociopolitique. Sous-informés parfois et manquant de lecture objective, ils sont prompts à se saisir de tous les sujets abordés sur les réseaux sociaux. Généralement, ce sont eux qui sont responsables de tous les mauvais comportements affichés sur les réseaux sociaux.

Rappelons-nous du génocide rwandais qui, selon les enquêtes internationales, a été alimenté par la communication. Pour dire le rôle combien mauvais a joué

la "Radio mille collines" qui diffusait des appels à la haine, incitant les populations des deux ethnies hutus et tutsi à s'affronter.

Aujourd'hui, point n'est besoin de se remémorer cette triste histoire. Mais, il s'agit de se demander si l'autorité avait suspendu les fréquences de cette radio, est-ce qu'elle ne serait pas traitée de régime dictatorial ? Cela doit nous interpeller tous devant ce qui se fait aujourd'hui sur les réseaux sociaux où les appels à la haine et à la violence sous toutes ses formes sont légion.

Toutefois, dans le cas togolais, il ne faut pas perdre de vue que ces compatriotes de la diaspora par leurs posting enveniment les tensions sociales. Si certains par leurs analyses contribuent à élever le niveau des débats et à faire avancer les choses dans une certaine mesure, nombre d'entre eux sont à l'origine du climat politique délétère que vit notre pays.

En inondant les réseaux sociaux de faits non avérés et dangereux, ils s'affichent très souvent comme des fossoyeurs de la République cherchant à atteindre des objectifs à eux définis.

La diaspora sur les réseaux sociaux lors des récentes manifestations politiques

En septembre dernier, le Togo a connu beaucoup de manifestations politiques organisées par l'opposition aussi bien à Lomé



que dans certaines grandes villes de l'intérieur du pays.

Les réseaux sociaux étaient largement mis à contribution pour la propagande et surtout la mobilisation des militants dans les rues. Les manifestations de l'opposition dont les plus importantes sont celles des 6 et 7 septembre, ont tout particulièrement mobilisé les réseaux sociaux. Il importe de souligner qu'en prévision de ces manifestations, de fausses images montées, fabriquées ou encore récupérées lors d'événements survenus dans d'autres pays, ont été à outrance diffusées sur les réseaux sociaux.

Le mauvais usage des médias sociaux, un problème de santé publique

Passant presque toute leur journée sur les réseaux sociaux notamment Facebook, Twitter et WhatsApp, les activistes de la diaspora ne manquent surtout pas d'imagination pour semer la zizanie au sein de la population,

et s'en prendre à des acteurs politiques et à tous ceux qui n'épousent pas leur idéologie.

Précisons que leur réseau social de prédilection est WhatsApp. Empêtrés dans leurs illusions et vivant encore dans les nuages, nos compatriotes de la diaspora donnent l'impression de personnes sans emplois ou de chômeurs. Ils passent le clair de leur journée scotchés à leurs téléphones portables Android et autres et se livrent à la désinformation, à la diffamation et à la perversion de la vérité. Ce qui traduirait très souvent leur niveau de maturité et d'études, en mal de pédales.

Selon notre compatriote Ali Tossa, un observateur averti de l'utilisation des réseaux sociaux dans notre pays, l'intolérance politique et citoyenne, l'ignorance, la limite intellectuelle, la liberté d'expression arrachée en milieu familial et la violence familiale pourraient expliquer le mauvais usage fait aujourd'hui des réseaux sociaux.

Il explique que "certains développent volontairement ou involontairement une haine, une méchanceté envers ceux qui ne partagent pas le même avis

qu'eux. Ce faisant, ils déniaient à leur vis-à-vis le droit à l'expression et la liberté d'opinions". D'autres "pensent que les débats dans les groupes WhatsApp et Facebook sont un concours d'injures pour lequel ils travaillent pour remporter le premier prix".

D'autres encore, dans l'incapacité de comprendre les sujets, mais voulant forcément intervenir, versent dans les écarts de langage sans le savoir.

Prévenir toute situation qui serait de nature à mettre en péril la sécurité nationale

Personne ne peut cautionner l'interruption de l'Internet dans aucun pays du monde, car nul n'ignore l'importance de cet outil devenu indispensable de l'accessibilité ainsi que de l'accès à l'information et sa diffusion.

Cependant, il importe de prévenir toute situation qui serait de nature à mettre en péril la sécurité nationale. Ainsi, le gouvernement togolais, face à une situation susceptible de dégénérer à tout instant, et alimentée par les réseaux sociaux, n'avait d'autres choix que de préserver la paix en endiguant la prolifération des appels déguisés à la violence sur ces réseaux. Sans chercher à justifier la décision de couper l'Internet durant ces moments critiques, nous pensons qu'elle était sage et visait à préserver la quiétude et la paix sociale.

C'est le lieu d'en appeler au sens de civisme et de patriotisme de tous les Togolais où qu'ils se trouvent pour éviter de diffuser des informations tendancieuses sur les réseaux sociaux surtout en ces périodes de tensions politiques.

CS

INSÉCURITÉ : Un braquage au grand marché de Lomé fait 05 morts et une dizaine de blessés

Cinq morts et plusieurs blessés, c'est le bilan d'un braquage qui a tourné au vinaigre samedi dernier au grand marché de Lomé. Les malfrats, munis d'armes automatiques, se sont rués sur les changeurs après un coup de feu.

En effet, peu après midi, six braqueurs à dos de trois motos et munis d'armes à feu automatique, ont attaqué les installations des cambistes au Grand marché de Lomé. De sources officielles, dans leur tentative de s'emparer de l'argent de ces agents monnayeurs opérant dans ce grand centre commercial, les assaillants n'ont pas hésité à faire usage de leurs armes à feu, tuant deux échangeurs avant de prendre à parti des passants.

Prises de panique, les populations de ce quartier situé en bordure de mer, ont néanmoins réussi à maîtriser deux assaillants qui ont été roués de



Un des braqueurs gisant dans son sang

coups jusqu'à ce que mort s'en suive avant même que les agents des forces de l'ordre, alertés, ne maîtrisent la situation, indique un communiqué du ministère de la Sécurité et de la Protection civile.

Le ministre de la Sécurité et de la protection civile, le Col Yark Damehane, appelle la population à coopérer afin de mettre la main sur les fuyitifs. Dans leur fuite, les autres

membres du groupe ont abandonné sur le lieu du crime une moto immatriculée TG 5072 Bl, cinq (05) chargeurs de fusils automatique AK45 et AK47 de même que des cartouches de 7,62 millimètres.

Tout en présentant ses condoléances aux familles des victimes et en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, le ministre Yark a salué le courage des populations qui ont réussi à neutraliser deux malfrats. Il les a invitées à coopérer davantage avec les forces de sécurité pour appréhender les auteurs de ces actes crapuleux.

JPB

Les députés de l'ANC trouvent suspect le virement de 410.000F sur leur compte alors qu'ils ont empoché en catimini 240 millions en 2014 :

Qui trompe qui ?

Suite de la page 3

arrêté au ministère chargé des finances à permis le paiement à chaque député d'une indemnité de déplacement sur sa fiche de paie. Etant donné que l'indemnité est due depuis janvier, pour ce mois de septembre 2017, chaque député à reçu un rappel de 4 mois, et le mois suivant chacun recevra encore un rappel, et par la suite il recevra l'indemnité mensuelle. L'objet

de ce montant que chacun a reçu figure clairement sur sa fiche de paie il suffit d'en prendre connaissance. "

Au regard de ce qui précède, on peut affirmer sans risque d'être démenti, qu'une fois encore les députés de l'opposition viennent d'échouer honteusement dans leur tentative de se blanchir aux yeux des populations dans le cadre d'une opération qui n'a rien de

compromettant. La déclaration précise d'ailleurs que : " le budget de l'assemblée gestion 2017 à été voté à 100% par tous les députés et donc chacun connaît l'existence de ce crédit.

Il est étonnant de constater que des députés soient mécontents de rentrer dans leurs droits qu'ils ont eux-mêmes réclamés. "

Finalement, qui trompe qui ?

Ricardo

FAIT DIVERS

UN PASTEUR ET SON APÔTRE PRIS EN FLAGRANT DÉLIT D'ACTES HOMOSEXUELS

Le vendredi dernier un événement choquant a ému toute une communauté au Nigéria dans l'Etat d'Enugu. Deux soi-disant hommes de Dieu ont été pris tard dans la nuit en train de commettre des actes abominables.

C'est aux environs de 1h du matin que les hommes connus comme étant pasteur et apôtre dans la communauté ont été pris en flagrant délit de relations homosexuelles par un groupe d'auto-défense de quartier. Le soi-disant pasteur était l'homme dans cette relation contre nature.

Un garçon avait affirmé la semaine d'avant avoir été violé par ce pasteur mais n'avait pas été cru par manque de preuves concrètes. C'est la semaine qui a suivi cette accusation que le groupe d'auto-défense a pris le pasteur en plein acte gay avec son apôtre.

Ces derniers ont été correctement molestés avant d'être remis à la police. Interrogé sur le cas de l'enfant, le pasteur a finalement avoué qu'il s'était juste masturbé et embrassé le jeune mais a nié avoir pénétré l'enfant.

B. Talon

Rentrée scolaire 2017-2018 :

Une reprise effective malgré l'appel à la grève de la CSET

Finies les vacances. Les élèves du public et du privé ont repris ce lundi 02 octobre 2017 le chemin de l'école pour le compte de l'année académique 2017-2018. On dénombre environ 2.413.394 apprenants sur toute l'étendue du territoire national.

Le début de la rentrée a failli être perturbé par un mouvement de grève dont le mot d'ordre a été lancé par la Coordination des Syndicats des Enseignants du Togo (CSET). Malheureusement, ce mot d'ordre a été partiellement observé. Seuls les enseignants de ce regroupement ont décidé d'observer deux jours de grève pour disent-ils, exiger l'adoption et la mise en œuvre immédiate de leur statut particulier dont la version finale a été remise au Gouvernement le 29 septembre dernier et aussi protester contre la façon dont l'augmentation des 5.000 francs sur la prime unique a été décidée et annoncée par le gouvernement. Leurs collègues membres de la FESEN ont quant à eux, décidé d'accorder un moratoire de deux semaines au Gouvernement avant de déclencher tout mouvement au

cas où les revendications n'ont pas trouvé satisfaction.

Globalement, les rues et ruelles étaient bondées d'élèves depuis ce lundi et les enseignants sont déterminés à travailler pour la réussite de l'année scolaire, au regard des efforts fournis par le gouvernement pour améliorer leurs conditions de vie et de travail. Le gouvernement "a décidé d'augmenter la prime unique, indépendamment des efforts déjà consentis sur cette prime en mars dernier", indique un communiqué du gouvernement daté du 29 septembre 2017. Le gouvernement, pour prouver sa bonne foi et sa détermination, souligne le texte, a créé les conditions d'une année scolaire paisible, sereine et fructueuse pour tous les acteurs.

Pour parvenir à une rentrée paisible, le gouvernement a, dans une démarche inclusive travaillé avec tous les acteurs du monde éducatif.

En ce qui concerne le statut particulier des enseignants, le communiqué indique qu'un travail inclusif a été réalisé.

Ainsi se basant sur ce travail préliminaire, les membres du groupe de travail, notamment les centrales syndicales, les



Des élèves dans un établissement à Lomé

représentants des associations de parents d'élèves, les syndicats du secteur de l'éducation, les représentants de l'enseignement confessionnel, les membres du gouvernement, dans une volonté commune, sont parvenus à un large consensus.

Ainsi, le statut particulier des enseignements a été adopté devant tous les acteurs du système éducatif et remis au Premier ministre le jour même.

A la veille de la rentrée, Le ministre Komi Paalamwé Tchakpélé en charge des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle, a témoigné sa gratitude aux acteurs du système éducatif et aux partenaires, avant d'exhorter les élèves à un effort continu dès le premier jour de la rentrée, afin que l'année leur

soit couronnée de succès. Il n'a pas manqué de demander à tous les acteurs du système éducatif d'apporter leur meilleure contribution pour que cette nouvelle année scolaire soit sereine et plus fructueuse que la précédente.

En termes de conditions d'accueil et de l'offre éducative, il a indiqué que d'importantes mesures ont été prises par le gouvernement notamment la couverture sanitaire à l'endroit de 02 millions d'élèves dans le cadre du programme " School Assur", la construction et l'équipement dans l'Enseignement général, de 28 collèges, de 09 lycées et de 579 salles de classe et le ministre Komi Paalamwé Tchakpélé de souligner que " d'ores et déjà, 1495 instituteurs stagiaires de la pro-

motion 2016 des ENI sont déployés sur le terrain dans les six régions éducatives. 261 professeurs stagiaires de CEG de la promotion 2016 de l'ENS d'Atakpamé et 997 enseignants du secondaire admis au concours de recrutement direct sont également en cours de déploiement dans les lycées et collèges. Près de 360 enseignants en fin de formation à l'ENS seront également déployés dans les CEG ". Au niveau de l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'objectif poursuivi par le gouvernement est le renforcement substantiel des capacités d'accueil à savoir la construction de nouvelles structures de formation de manière à réduire les disparités entre les régions. Il a annoncé la création de nouveaux établissements, la modernisation des structures existantes, le recrutement du personnel enseignant, la revue des offres de formation afin de les rendre plus adaptées au marché de l'emploi.

Vivement que le dialogue règne entre tous les acteurs du monde éducatif pour une année scolaire réussie.

P.A

Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie :

Le Togo présent à Ouagadougou pour promouvoir son secteur touristique

Du 29 septembre au 1er octobre 2017 s'est tenue dans la capitale burkinabè, la 12ème édition du Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO). Il s'agit d'un rendez-vous professionnel qui offre l'opportunité aux administrations nationales du tourisme de l'Afrique de l'ouest et aux opérateurs privés du secteur (agents de voyages, hôteliers, restaurateurs...) de rencontrer les Tour opérateurs internationaux invités pour discuter de l'organisation des voyages touristiques et de l'accueil des vacanciers dans nos pays.



Le stand du Togo

également faite à travers la projection en boucle de films conçus à cet effet. Une véritable occasion de charme destinée à amener les visiteurs du stand du Togo à

effectuer des voyages touristiques dans notre pays.

Les participants au SITHO ont, en marge des expositions, suivi plusieurs communications

sur cette thématique au cours du colloque organisé à cet effet. L'objectif était de rechercher les voies et moyens pour intéresser davantage d'une part, chaque ressortissant à visiter et découvrir son propre pays et d'autre part, les ressortissants ouest africains à voyager et à découvrir, les attraits touristiques de l'espace sous-régional qui est intégré à travers la politique commune du tourisme de l'UEMOA et les stratégies de la CEDEAO pour le développement du secteur.

Depuis quelques années, le secteur touristique togolais est en pleine évolution. Les autorités ont décidé de faire du tourisme un

levier de développement économique du pays.

Le Togo a enregistré, en 2015, 303.000 touristes pour 26 milliards de F CFA de recettes hôtelières. Le secteur a généré 78.500 emplois en 2015, selon le rapport 2016 du Conseil mondial de voyage et de tourisme au Togo, qui relève que les dépenses des visiteurs la même année a atteint 119 milliards de FCFA. Un chiffre qui devrait connaître une progression de 3,8% en 2016, selon la même source. Des infrastructures sont en pleine évolution pour rendre le secteur plus viable.

Pierre A.

Appui à la décentralisation :

Une enveloppe de 7,8 milliards de FCFA de l'Allemagne pour une démocratie locale aboutie au Togo

Dans le cadre du Projet d'Appui à la décentralisation (PAD), la République Fédérale d'Allemagne vient d'accorder une enveloppe 7,8 milliards de francs CFA au gouvernement togolais. Cette aide qui s'inscrit dans la seconde phase du PAD, vise à accompagner le processus de décentralisation amorcé depuis plusieurs mois par le Togo.

Cette enveloppe devrait servir à la mise en place des infras-

tructures socioéconomiques de base et culturelles avec des activités génératrices de revenus dans huit villes du Togo, à savoir : Aného, Atakpamé, Dapaong, Kara, Sotouboua, Kpalimé, Tsévié et Sokodé. Bref, une initiative stratégique qui vise à renforcer la démocratie locale dans les villes ciblées.

Il s'agira à terme de créer des bases solides d'une autonomie budgétaire pour l'ensemble des communes du Togo, ceci dans l'optique de la décentralisation



Christoph Sander

qui doit s'enraciner en 2018 avec les élections locales Pour le diplomate allemand

en poste à Lomé, Christoph Sander, " la décentralisation, nous y croyons. C'est quelque chose de très important pour le Togo et nous comptons partager notre expérience pour offrir aux citoyens des conditions qui leur permettront de s'émanciper et d'être autonomes ".

JPB

Education :

Don de kits scolaires aux enfants d'Agové-Bagbé

Sourire et joie se lisaient le vendredi 29 Septembre 2017 sur le visage des enfants du village d'Agové-Bagbé, localité située à une trentaine de km au nord-ouest de Lomé. Et pour cause, à 48h de la rentrée des classes, ils ont bénéficié d'un don de fournitures scolaires. Le généreux donateur n'est autre que l'ONG Association pour le développement en amitié (ADA Togo) qui n'est pas à son premier geste dans la localité.



Photo de famille des bénéficiaires des kites scolaires

Tout comme la veille à Badja, Adové, Tovégan, Momé-Agou ou Bagbé, c'est le même geste qu'a eu à poser l'ONG le vendredi à Bagbé route, Bagbé village, Dokplala, et Agové. Constitué

de stylos, cahiers, sacs, etc. ce don a été remis aux enfants par

rainés par ADA Togo par le directeur exécutif de cete Ong, M. Adjayi Koffi Dodji. En tout plus de 200 enfants dont une cinquantaine pour le seul village de Bagbé-Agové ont bénéficié de

ce geste philanthropique de l'ONG.

" Il y a plein d'enfants dans le village mais notre cible, ce sont les enfants démunis. Pour pouvoir les toucher, nous faisons une enquête qui nous permet, avec le soutien des autorités

locales, de les choisir ", explique M. Adjayi à propos des critères de choix des enfants. Et de poursuivre : " Notre souhait est d'avoir plus de moyens pour non seulement encadrer plus d'enfants sur le plan scolaire mais aussi sur le plan de l'alimentation ". Il regrette le manque de moyens qui ne leur permet pas de répondre à toutes les sollicitations. " Ça nous fait mal de servir certains et de voir les autres partir bredouilles ", martèle-t-il.

L'intervention de l'ONG ADA Togo ne se limitera pas seulement à la distribution de fournitures scolaires. A la reprise effective des cours, elle parcourra tous les établissements où se trouvent les parrainés pour prendre contact avec leurs ensei-

gnants et les directeurs. Ensuite des rencontres sont prévues dans chaque village concerné pour entretenir les bénéficiaires sur plusieurs thématiques notamment celles liées à l'éducation.

Pour mener ces actions, l'ONG ADA Togo reçoit le financement de ses partenaires en France, en Allemagne, en Suisse et en Angleterre et particulièrement de l'Association la " Regio pour le Togo ", et l'association ADA France.

L'ONG ADA Togo est créée en 2004 et intervient dans le domaine de la santé, de l'éducation. Elle œuvre aussi pour le parrainage scolaire et organise des cours de soutien.

Carole AGHEY

Coopération Allemagne - Togo :

La KfW octroie près de 07 milliards de FCFA pour renforcer le système de santé togolais

La coopération bilatérale entre la République Fédérale d'Allemagne et le Togo est de plus en plus remarquable. Mardi dernier, la banque publique allemande (KfW) a signé une convention de 10 millions d'euros, soit environ 07 milliards de nos francs, avec l'Etat togolais, ceci pour accompagner le Togo dans son programme de renforcement de son système sanitaire.



La table lors de la signature de la convention

C'est le ministre togolais de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, qui avait à ses côtés son collègue de la Santé, le Professeur Moustapha Mijiyawa, qui a signé les documents avec l'ambassadeur d'Allemagne à Lomé, Christoph Sander, et Cornelia Tittmann, la représentante de l'institution financière allemande, la KfW.

Cette subvention finance

trois composantes du programme, notamment le renforcement du système sanitaire, de santé reproductive et des droits sexuels. Il s'agira spécifiquement de la réhabilitation, l'équipement et la maintenance des formations sanitaires, la formation du personnel et un appui à l'approche qualité et les mesures de communication, de sensibilisation et de distribution à la base communautaire. Ce

programme est prévu pour durer quatre ans et cible en priorité les femmes en âge de procréer (15

à 49 ans) et les nouveau-nés (0 à 6 semaines) notamment dans la région de la Kara.

Pour le ministre Sani Yaya, " ce projet s'inscrit pleinement dans les diverses stratégies et politiques du gouvernement pour assurer le développement ". Il a, avec son collègue de la Santé, témoigné la gratitude du gouvernement togolais à la République Fédérale d'Allemagne pour ses appuis multiformes en faveur du développement du Togo.

Mme Cornelia Tittmann a, pour sa part, émis le vœu que

les résultats inscrits à ce programme soient atteints pour le bien-être des populations.

Notons que la KfW qui appartient à l'Etat allemand pour 80% et aux régions (Länders) pour 20%, finance des projets dans les pays en développement pour améliorer de manière durable les conditions de vie des populations. Elle est active au Togo depuis de nombreuses années avec un engagement de plus de 500 millions d'euros depuis 1959.

JPB

RETOUR A LA CONSTITUTION DE 1992 : POURQUOI PAS A CELLE DE MLAPA III ?

Le Togo déroulait son train quotidien, blasé par la tranquillité dans laquelle les populations vaquaient à leurs activités, qui pour la majorité se résument aux voies et moyens échapper à une misère qui tente de leur coller aux talons.

Dans cette torpeur et surgissant du néant, les Togolais se réveillent avec une actualité de mauvais goût sur fond de déjà vu, déjà frappé. Nous pensions cette époque définitivement derrière nous. Exact..! Sauf que depuis un certain temps, des acteurs politiques locaux, s'évertuent à démontrer que l'avenir du pays se trouve dans le passé et qu'à défaut de faire demi tour, nous sommes condamnés à conduire les yeux rivés au rétroviseur. Pour montrer leur détermination, ils ne connaissent qu'une chose : étaler de façon éclatante leurs capacités de nuisances agrémentées de morts et de blessés qui ne sauraient manifestement être imposable au pouvoir en place.

Le montage démocratique marche bien. Les médias se jettent sur cette actualité qui vient enfin rompre la monotonie sopori-



fique. L'insignifiant et obscur parti, le PNP (Parti National Panafricain, remarquez au passage la juxtaposition démagogique /national-panafricain/), sorti de terre il y a peu, est bombardé "Voix du Peuple" ! Rien moins que ça ! Sidérant, Sidérant...! En repassant ce mauvais film au ralenti on voit mieux comment le pauvre citoyen est embarqué malgré lui dans une manœuvre qu'il n'a pas vue venir. Pour enfoncer le clou, le leader de ce parti nécrophage est hissé au poste émérite de Messie. Avec un peu de discernement on devrait lui ajouter le qualificatif de diabolique. Mais ne nous égarons pas. Tikpi Apatam funéraire sème les

morts et blessés dont il a besoin grâce à l'arsenal, les armes arrachées aux forces de sécurité et démocratiquement rebaptisées républicaines entre ses mains sanglantes.

Dans l'euphorie naissante, il faut rapidement noyer le poisson avant qu'un média ne s'avise de faire des observations suspectes malvenues. Alors, des parlementaires intelligents retirent précipitamment les réformes portées par leur peuple, pour se conformer à la revendication du même peuple.... C'est bien connu que les voix ou voies du peuple sont insondables. Pour preuve, ce peuple pacifique dans l'âme

Suite à la page 7

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~

10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Coopération Allemagne - Togo : Le RAOTEDH se mobilise

Le Réseau des Associations et ONG togolaises pour l'Education aux droits de l'Homme (RAOTEDH) mène depuis quelques semaines des activités d'information et d'éducation aux droits des migrants au Togo. Ces activités entrent dans le cadre de son projet intitulé "Promotion des droits des migrants et réduction des cas d'apatridie au Togo" avec l'appui financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Il s'agit d'un projet de 6 mois qui vise à amener les migrants de 6 pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger et Nigéria) à régulariser leur situation de migrants au Togo et à sortir de la situation d'apatridie.

Elles sont multiples, les traçasseries auxquelles les migrants au Togo en situation irrégulière, se trouvent confrontés comme en témoigne l'un d'entre eux : "...Vous comprenez ce que nous vivons. C'est difficile pour nous de travailler s'il n'y a pas de contrat, ni une carte de séjour. ...Je suis confiant qu'avec votre projet, nous allons améliorer nos statuts qui vont nous ouvrir plus d'opportunités".

Au cours de ses rencontres éducatives qu'il organise, RAO-

TEDH informe les migrants sur leurs droits. Il s'appesantit sur les conséquences qui découlent de la situation d'irrégularité et d'apatridie et fait comprendre aux personnes concernées leur vulnérabilité due à l'absence de pièces légales leur permettant d'aller et de revenir sans être inquiétées par la police d'immigration, ni par une tierce personne. Le témoignage suivant d'un homme d'affaires burkinabé rassure le Réseau sur le changement que pourrait apporter le projet. "...Moi, malgré la possession de ma carte de séjour,

l'autorité n'a pas accepté que je sois le directeur de ma propre entreprise mais que ce soit un Togolais. Où sont encore mes droits. Depuis lors, j'hésitais d'aller vers elle pour réclamer mes droits, parce que j'estimais que je ne pouvais pas m'en sortir. ... Maintenant, je comprends qu'avec mes papiers légaux, je peux m'affirmer et réclamer mes droits".

Les problèmes que vivent les migrants au Togo, quelle que soit leur communauté d'appartenance, sont tous pareils. Le message véhiculé par le projet permet



Des migrants en situation irrégulière (Photo archives)

aux migrants de mieux cerner et d'être en mesure de revendiquer leurs droits lorsqu'ils sont violés.

L'engouement des membres des 6 communautés démontre que le projet mené par RAO-TEDH avec l'appui financier de l'OIF répond aux besoins des migrants au Togo. Les membres

de ces communautés sont plus proches de leurs consulats, ambassades ou associations de ressortissants pour s'identifier ou régulariser leur situation en vue d'avoir une meilleure protection sociale au Togo.

CS

RETOUR A LA CONSTITUTION DE 1992 : POURQUOI PAS A CELLE DE MLAPA III ?

Suite de la page 6

acclame à tout casser, le nouveau venu qui marche sur des cadavres (Jésus marchait sur l'eau). Et dans ce décor pour vampires, il y a bien-sûr des incendies et des excités nageant dans le cannabis et le gué. Sur cette superbe image de cinéma, on voit clairement le nouveau prophète djihadistes du Togo, qui promet le paradis éternel en brandissant la publicité et l'effigie de satan ! Incroyable mais vrai, ça se passe au Togo où le ridicule ne tue pas l'opposition mais la rend quand même ridicule, à défaut de criminelle. Elle l'était sans doute de

naissance. Tenez donc : des parlementaires, en rappel des élus, quittent leurs habits pour hisser un obscur individu au rang suprême de Représentant du Peuple !...?? Qu'en dites vous ? C'est juste surprenant, c'est plus efficace qu'un coup d'État. Mais c'est "democratique". C'est dit, c'est tout !

Voici l'ère du renouveau, le changement enfin ! L'esclavage, la colonisation, 50 ans, 1991 1992, pour bien entrer dans l'histoire en... marche arrière. Au nom du peuple, de la démocratie, du djihad, des morts, des morts ! Pour la bonne cause, oui mais

laquelle ? Et surtout de qui ? Ce que peuple veut, Dieu veut ou l'inverse ? Bientôt le début des élections à zéro tour au paradis pour l'alternance. Dieu Tout Puissant (rien à voir avec une

quelconque dictature) a lui aussi droit à la retraite. Qui pour le tabouret ? Jean-Pierre Faible, Tikpi Apatam funéraire ou Satan en réalité ? On verra bien...

ATA K.

Le mépris de Tikpi à l'endroit de Fabre et les autres leaders de l'opposition encore réaffirmé

Le président du PNP Tikpi Atchadam s'est encore illustré lors de la marche de l'opposition hier. Le président du PNP ne s'est pas privé de se moquer encore une fois des autres leaders de l'opposition. Au moment où les leaders de l'opposition ont marché avec leurs militants des différents points de départ pour chuter finalement sur la plage en face de l'hôtel Sancta Maria, Tikpi Atchadam était introuvable. Et pourtant il était prévu qu'il prenne la tête du cortège de Atikoumé avec ses frères musulmans mais l'homme était abonné absent. Lorsque Tikpi est informé que les autres leaders de l'opposition étaient arrivés au point de chute de la marche très fatigué et transpirant comme des lépreux, il débarque en face de l'hôtel ONOMO dans sa voiture climatisée ou l'attendait ses militants musulmans du PNP avec des tam tam.

Il arrive sur les lieux en musique des tems avec le slogan "essoguidjiga homalé" perturbant ainsi les interventions. Il marche comme un roi accompagné de ses militants et autres djihadistes pour contempler la mer pendant une vingtaine de minutes bloquant ainsi le déroulement des choses avant de revenir sous l'appâtême où étaient assis Jean-Pierre Fabre et compagnies. Les militants de l'ANC et les autres partis étaient médusés et digéraient mal le comportement de Tikpi Atchadam qui n'a pas de respect pour les autres responsables de l'opposition. L'un des militants de l'ANC très remonté lança : "Ce Tikpi sort d'où pour nous embêter ? Il se comporte comme un sauvage



Atchadam Tikpi

avec ses militants.

Lors de la marche du 20 septembre, ils ont cassé 20 chaises lorsqu'il est arrivé dans une grande bousculade. Ils sont très bruts sans aucune civilisation. Vraiment, c'est de vrais broussards (gbégandjito) !".

Tout porte à croire que Tikpi Atchadam avec les deux morts du 19 août dernier, se croit incontournable et pense qu'il peut narguer le chef de file de l'opposition et les autres leaders qui le suivent comme des moutons parce que pour le moment c'est sa mayonnaise qui prend avec ce vocal "retour à la constitution de 92". Les autres sûrement le supportent de peur de se faire lyncher par leurs propres militants qui reprennent en chœur "retour à la constitution de 92".

Ce refrain est la mode prisée des militants de l'opposition dont nul ne doit se mettre en marge. Mais seulement l'on se demande si Tikpi a les moyens de ramener la constitution de 92 ? Mais pour l'heure le chef de file de l'opposition et ses camarades digèrent mal l'impolitesse et l'insolence de Tikpi Actadam mais se disent obligés de suivre le mouvement qui sûrement les conduira tous dans le mur. Le retour à la constitution de 92 est une incongruité dont seul Tikpi connaît les tenants et les aboutissants.

Aliziou Dominique




www.annuairestogo.tg



Nous sommes l'outil qu'il vous manque.

Renforcez votre visibilité
Augmentez votre impact

Powered by **CECH** Software

24 Nov.
11 Déc.
2017

14^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



Thème : Le numérique au service des affaires



CETEF - LOME

BP: 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37

Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg